

QUESTIONS MULTIPLES SUR UNE SUCCESSION

Par PATIMBERT, le 17/04/2015 à 12:21

Bonjour et merci pour votre aide!

Mon géniteur est décédé en 2011, avant cela, il se remariait sous le régime de la communauté!

En 2010, il vendait la maison familiale de mes grands parents, en 2009 il achetait une autre maison avec sa nouvelle compagne alors qu'ils n'étaient pas mariés.

Question 1: cette maison vendue, ne doit-elle pas apparaître dans la succession et ne sommes nous pas avec mes sœurs, les seuls à pouvoir bénéficier en plus de sa nouvelle épouse ? Si oui,quel taux,quels sont les textes ? Les enfants de sa nouvelle épouse peuvent-ils prétendre à la somme de la vente de cette première maison ?

QUESTION 2: Les frais d'obsèques, réglés grâce à une assurance, apparaissent dans la masse passive !

Cela a-t-il une incidence sur les droits a acquitter ou dit autrement, sur ce que l'on doit recevoir ? En gros, nous fait-on payer les frais d'obsèques déjà réglés ?

Question 3: Qu'est-ce que la balance entre total actif brut, total passif de succession et actif net de succession ?

QUESTION 4: Nous n'arrivons pas à obtenir l'acte d'achat de la nouvelle maison avec le montant d'achat, comment faire ?

QUESTION 5: Les frais d'acte notarié, attestation immobilière, frais de déclaration, ainsi que la dette d'un prêt, sont-il déjà retirés de l'actif net ,ou sont-ils redevables à soustraire au moment de la signature ?

J'ai rendez-vous ce soir avec le Notaire en charge du dossier qui ne veut répondre à aucune des questions, je reste dans l'inconnu.

Encore merci,

bien respectueusement.